Fédération Professionnelle Indépendante de la Police



Siège: 11, rue des Ursins 75004 PARIS Courriel: fpip-eurocop@gmx.fr Site: www.fpip-police.fr

Lu pour vous

Policiers sous haute surveillance

27 OCTOBRE 2015 | PAR L.CUENCA DE MEDIAPART

Après avoir reçu les forces de l'ordre qui étaient <u>descendues dans la rue pour exprimer un ras le bol</u> <u>généralisé</u>, le retour de l'incompétence du Pouvoir ne s'est pas fait attendre.

Parmi les annonces du Premier ministre Manuel Valls à l'issue du comité interministériel ce lundi, figure le déploiement de plusieurs milliers de « caméras piétons ».

Mieux que le fameux récépissé promis durant la campagne électorale de F.Hollande, les Forces de l'ordre devront être porteuses de caméras en plus de leurs équipements!

Bavure aucune tu ne feras ! peut-être rajouté dans le lourd code de déontologie revu et corrigé par Manuel Valls et les organisations syndicales depuis le 1er Janvier 2014.

Nul doute que la colère qui s'est exprimée récemment dans les villes a été entendue.

Vous vouliez revoir la Légitime défense ? Vous aurez des caméras !

Pendant que des fonctionnaires de Police travaillent dans des conditions déplorables dont <u>certains</u> <u>contractent la gale</u>, ou bien <u>logent dans des mobile-homes de fortune</u>, du matériel High-tech va leur être fourni!

Selon le gouvernement, elles ont un effet dissuasif qui permet de réduire le risque de violences commises à l'encontre des agents publics ainsi que les contestations ultérieures.

Pour le public, elles permettraient de mieux contrôler et éviter les bavures policières et elles doivent aussi répondre à l'abandon du « récépissé » pour lutter contre les contrôles de police au faciès, écarté en 2013.

Dans le cas du dernier fait divers ou un policier a été grièvement blessé par un détenu multirécidiviste qui avait paradoxalement bénéficié d'une permission de sortie, qu'aurait changé le port d'une caméra ?

Une fois de plus, la parole des hommes de terrain n'est pas prise en compte!

Ce qu'ils réclament, c'est de pouvoir faire leur travail correctement avec des effectifs en nombre suffisant!

Pas de télé réalité ou de presse à sensation qui tendraient plus à virer dans l'émotionnel!

Comment et pendant combien de temps seront stockés les enregistrements et qui y aura accès ?

Des Citoyens pourront-ils refuser d'être filmés, et dans quel cadre ?

Le matricule qui a fait <u>son retour sur les uniformes</u> et le code de déontologie de la <u>police</u> réformé, sans oublier les citoyens qui peuvent désormais <u>saisir directement la ''police des polices''</u> en ligne.

C'est sûr! Les moyens du tout sécuritaire sont en progrès surtout contre ceux qui font appliquer les lois.....

Vous reprendrez bien un peu de Déontologie pour la route!